



Arcachon, le 7 juin 2022

Le Chef d'établissement

à

Mesdames et messieurs les parents d'élève en classe de première en 2022/2023

Chers parents,

C'est dans des délais très court que nous devons organiser la mise en place de l'option facultative mathématiques en classe de première l'année prochaine. Vous trouverez en PJ de ce courrier un document de présentation émanant du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.

Si le rectorat nous donne les moyens supplémentaires, nous proposerons cette option à Saint Elme l'année prochaine. Voici un complément d'information.

Il s'agit donc 1h30 d'enseignement en plus, qui viennent augmenter le volume horaire l'enseignement scientifique obligatoire (2h pour tous les élèves de première). Les conséquences sont qu'il y a peu d'impact sur le BAC et que cela va densifier le rythme scolaire des élèves.

Le programme n'est pas arrêté définitivement, il le sera fin juin, mais il s'agit de « mathématiques utiles » pour la vie sociale et professionnelle. Ainsi, vous devez clairement dissocier le renforcement d'une culture scientifique, d'un véritable enseignement des mathématiques, nécessaire, entre autres, pour les orientations scientifiques ou économiques et commerciales.

**Si vous souhaitez que votre enfant suive l'option facultative mathématiques l'an prochain** en première, merci de l'indiquer par mail à [secretariat@stelme.fr](mailto:secretariat@stelme.fr) en précisant Nom, Prénom et classe actuelle (s'il est cette année scolarisé à Saint Elme) de votre enfant, avant le 30 juin.

**Il est possible que cette proposition remette en cause le choix de la spécialité mathématiques de votre enfant.** Si c'est le cas, vous devez justifier votre demande par écrit à l'établissement avant le 30 juin. Il revient à l'établissement d'accepter la demande, au regard du projet d'orientation de l'élève et des contraintes d'organisation.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Olivier SENNES

Chef d'établissement